



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

budget, comptes publics, fonction publique et réforme de l'État : services extérieurs

Question écrite n° 72894

Texte de la question

M. Éric Ciotti interroge M. le ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'État sur le service douanier de police judiciaire. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer le nombre de commissions rogatoires reçues par les magistrats au titre de l'année 2007.

Texte de la réponse

En 2007, le service national de douane judiciaire (SNDJ) a reçu un total de 384 commissions rogatoires. Les juges d'instruction l'ont en effet saisi de 265 commissions rogatoires générales, auxquelles sont venues s'ajouter 55 commissions rogatoires techniques (écoutes téléphoniques) et 64 commissions rogatoires internationales. Le nombre de commissions rogatoires s'est situé à un niveau élevé, à la fois en valeur absolue et en valeur relative (les commissions rogatoires ont représenté plus de 55 % des saisines de la douane judiciaire en 2007). Ce résultat traduit la complexité des dossiers confiés au SNDJ qui nécessite un approfondissement des investigations dans le cadre d'une information judiciaire. Par ailleurs, le SNDJ a été chargé d'exécuter 29 commissions rogatoires internationales émanant de magistrats étrangers (notamment du Royaume-Uni, de Belgique et de la principauté de Monaco). Il a également participé à l'exécution à l'étranger de 35 commissions rogatoires internationales délivrées par un magistrat français à destination d'un pays étranger (principalement l'Espagne, la Belgique et le Luxembourg), dans le cadre d'affaires confiées à la douane judiciaire. Ces chiffres élevés illustrent la place importante qu'occupe la douane judiciaire dans la coopération judiciaire pénale internationale.

Données clés

Auteur : [M. Éric Ciotti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72894

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Budget, comptes publics, fonction publique et réforme de l'Etat

Ministère attributaire : Budget, comptes publics et réforme de l'État

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 mars 2010, page 2233

Réponse publiée le : 25 mai 2010, page 5736